

REGLEMENT

« COURSE DE CAISSES A SAVON »

1/ INFORMATIONS GENERALES :

La commune d'Huchenneville organise une course de Caisses à savon, à l'occasion de la fête de la commune, le dimanche 26 mai 2024.

La course fera environ 910m avec un dénivelé de +/-50m, le départ se fera en dessous du carrefour a Huchenneville entre la D 503A, la voie communale 120, la 202 et la route nationale 28 pour laisser le carrefour libre.

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le parcours.

Cette course est une animation dans le cadre de la fête de la commune, dans un but essentiellement festif, nous comptons sur des équipages haut en couleurs, déguisés, un prix en ce sens sera décerné.

2/ INSCRIPTIONS :

Toute demande de renseignements ou inscription d'un équipage doivent se faire auprès de la mairie :

Mairie Huchenneville

2 rue de la place

80132 Huchenneville

mairie@huchenneville.fr

Tel :03 22 24 35 95

-L'inscription à la course est enregistrée uniquement par la mairie d'Huchenneville

-Seules les "Fiches d'inscription" complétées, signées et accompagnées des documents obligatoires (voir fiche inscription) seront prise en compte.

-L'inscription est gratuite.

-Aucun équipage ne peut participer à la course s'il n'est pas enregistré par la mairie.

-Date limite d'inscription à la course : le 30 avril 2024.

-La commune n'enregistre pas d'équipages le jour de la course.

3/ L'EQUIPE:

– La course est ouverte à toutes et tous. Age minimum 7 ans.

– Pas de limite pour le nombre de personnes d'une même équipe, mais tous devront être inscrits.

– Sont considérées comme équipe les personnes participant à la course autour d'une seule et même caisse à savon.

– Une même personne ne peut pas faire partie de plusieurs équipes.

- Les membres d'une équipe peuvent être alternativement pilotes et pousseurs.
- 3 pousseurs maximum par départ. Le pilote peut prêter son équipement à un autre membre de son équipe (voir l'équipement du pilote dans la "fiche technique").
- Prévoir éventuellement des pousseurs sur le parcours.
- Le pilote et le copilote devront être en position assise.
- La caisse à savon ne doit pouvoir accueillir que deux personnes maximums.

4/ LA COURSE:

ATTENTION, LA COURSE EST LIMITEE A 15 VOITURES. (Seules les 15 inscriptions validées par la mairie seront prises en compte)

Déroulement de la manifestation :

- La course se déroulera le dimanche sur toute la journée sur route fermée.
- Rendez-vous de toutes les équipes à 09h au stade.
- 9h/10h : Homologation.
- 10h/12h : Course, première partie.
- 14h/16h : Course, deuxième partie.
- 17h : résultats et remise des lots.

Attention, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés par l'organisation en fonction du nombre de concurrents.

L'heure de passage (matin ou après-midi), et le nombre de descentes par voitures, seront déterminés par l'organisation et seront communiqués lors du briefing du dimanche matin.

Déroulement de la course :

Il s'agit d'une course où les participants ne s'affrontent pas en même temps sur le parcours mais chacun à leur tour.

C'est une course départ arrêté avec une zone de poussée de 5 mètres, poussée effectuée par trois pousseurs maximums, qui s'arrêteront une fois la voiture partie, pas le droit de suivre en courant. Le but étant de réaliser le parcours dans les meilleurs temps. Le chronomètre s'arrête quand la voiture a passé entièrement la ligne d'arrivée avec son pilote et son copilote.

Si une voiture est amenée à s'arrêter, sur le parcours, pour quelques raisons que ce soit (freinage trop vif, choc, ...) l'équipe ne pourra pas intervenir, seuls le pilote et le copilote pourront remettre la voiture dans la course, sauf dans la zone de poussée prévue sur l'itinéraire. Le but étant que la voiture passe la ligne d'arrivée, le pilote et le copilote pourront la pousser ou la porter si elle n'est plus en état de rouler. Le temps sera pris en compte.

Les organisateurs aideront à la remontée des véhicules, pour cela chaque équipage devra prévoir un système d'accroche en ce sens (à l'avant et à l'arrière) ainsi qu'une sangle de minimum un mètre pour la remorquer.

Le nombre de descentes par équipe sera déterminé en fonction de nombre de participants. Les participants seront classés par catégories, enfants, et adultes (à partir de 16 ans).

Le parcours pourra être modifié pour les catégories enfants afin de faciliter cette course et /ou pour des raisons de sécurité.

Chaque équipe se verra remettre un lot.

Les 3 classements :

Adultes /Enfants :

Un classement adulte et enfant sera réalisé en fonction du chrono.

Folklo :

L'équipe la plus « Folklo » ou qui aura su mettre la meilleure ambiance sera récompensée. Ce prix sera décerné par un jury composé d'une partie du public.

5/ HOMOLOGATION :

- Pré-homologation et vérification: Une pré-homologation des caisses à savon sera demandée avant le 15 mai afin de ne pas avoir de surprise lors de l'homologation finale le jour de la course (photos des caisses à savon possible suivant les normes techniques indiquées sur la fiche technique .
- L'homologation finale : le jour de la course.
- Toutes les équipes devront être présentes le jour de la course dès 09h afin de se soumettre à l'homologation de leur caisse à savon par l'organisation.
- La commune se réserve le droit de ne pas homologuer une caisse à savon et de lui refuser de prendre le départ si :
 - Elle présente une quelconque dangerosité pour les concurrents ou pour le public.
 - Elle ne répond pas à TOUS les critères de la "Fiche technique" fournie lors de l'inscription de l'équipage (une attention particulière sera portée sur l'efficacité du système de freinage et la direction).

6/ RESPONSABILITE :

Chaque membre d'équipe doit être couvert par sa propre assurance civile. Les personnes mineures sont sous la responsabilité du représentant légal de l'enfant pouvant justifier de l'autorité parentale. La commune décline toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, d'accidents ou de tout dommage matériel ou corporel, pour les participants entre eux, ou vis-à-vis d'un tiers au cours de cette manifestation. Chaque équipe est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement. Le non-respect du présent règlement ou un comportement jugé dangereux au cours des épreuves peut entraîner l'exclusion du participant ou de l'équipe.

Nom, prénom et signature (précédée de la mention lu et approuvé) du chef d'équipe (*) :

(*) Le chef d'équipe s'engage à communiquer ce règlement aux autres membres de son équipe et à veiller à son respect, à fournir tous les documents nécessaires complétés pour valider cette inscription auprès de la mairie d'Huchenneville.